

	ANNEXE PROGRAMME DE CERTIFICATION PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Identification	Version
		A_P_BIO_01/P	3
			Page 1 / 4

1. Historique

Date de mise à jour	Version	Nature des modifications
07/12/2023	1	Création
23/02/2024	2	Mise à jour
22/11/2024	3	Ajout d'un encart d'enregistrement des dernières mises à jour.

2. Programme de certification

Les textes présents dans le programme de certification sont disponibles sur demande auprès de Luxbiocert.

Seule la version des documents disponible en ligne sur les sites officiels indiqués ci-dessous fait foi.

2.1. Réglementations européennes (Textes disponibles sur : <https://eur-lex.europa.eu/>)

TEXTES APPLICABLES	VERSION/DATE DE PUBLICATION
Règlement (UE) 2018/848 modifié du Parlement Européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CE) n°834/2007 du Conseil.	Version consolidée au 01/12/2024
Règlement (UE) n°2017/625 modifié du Parlement Européen et du Conseil du 15 mars 2017 concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation alimentaire et de la législation relative aux aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien-être des animaux, à la santé des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques.	Version consolidée au 28/01/2022
Règlement d'exécution (UE) 2020/464 modifié portant certaines modalités d'application du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les documents nécessaires à la reconnaissance rétroactive des périodes de conversion, la production de produits biologiques et les informations communiquées par les États membres.	Version consolidée au 25/11/2021
Règlement d'exécution (UE) 2021/1165 de la Commission autorisant l'utilisation de certains produits et substances dans la production biologique et établissant la liste de ces produits et Substances.	Version consolidée au 15/11/2023
Règlement délégué (UE) 2021/771 de la Commission complétant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en	Version consolidée au 11/05/2021

Annule et remplace la version : 2		
Date d'application : 25/11/2024	Validé par : <i>Neuberg</i> <i>Responsable Qualité</i>	Approuvé par : <i>Jacques</i> CEO

	ANNEXE PROGRAMME DE CERTIFICATION PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Identification A_P_BIO_01/P	Version 3
			Page 2 / 4

<p>établissant des critères et conditions spécifiques applicables aux contrôles documentaires effectués dans le cadre des contrôles officiels de la production biologique et des contrôles officiels portant sur les groupes d'opérateurs.</p>	
<p>Règlement d'exécution (UE) 2021/279 de la Commission portant modalités d'application du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les contrôles et les autres mesures visant à garantir la traçabilité et la conformité dans la production biologique, ainsi que l'étiquetage des produits biologiques.</p>	23/02/2021
<p>Règlement d'exécution (UE) 2021/2119 de la Commission établissant des règles détaillées concernant certains registres et déclarations requis de la part des opérateurs et groupes d'opérateurs et les moyens techniques de délivrance des certificats conformément au règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et modifiant le règlement d'exécution (UE) 2021/1378 de la Commission en ce qui concerne la délivrance du certificat aux opérateurs, groupes d'opérateurs et exportateurs de pays tiers.</p>	Version consolidée au 18/11/2022
<p>Règlement d'exécution (UE) 2022/2240 de la Commission modifiant le règlement d'exécution (UE) 2021/1378, le règlement d'exécution (UE) 2021/2119 et le règlement d'exécution (UE) 2021/2307 en ce qui concerne l'utilisation du cachet électronique qualifié pour la délivrance de certificats</p>	20/12/2022
<p>Règlement délégué (UE) 2023/207 de la Commission modifiant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le modèle de certificat attestant le respect des règles relatives à la production biologique</p>	24/11/2022
<p>Règlement d'exécution (UE) 2023/121 de la Commission modifiant et rectifiant le règlement d'exécution (UE) 2021/1165 autorisant l'utilisation de certains produits et substances dans la production biologique et établissant la liste de ces produits et substances</p>	17/01/2023
<p>Règlement délégué (UE) 2020/2146 de la Commission complétant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les règles de production exceptionnelles applicables à la production biologique</p>	Version consolidée 11/01/2024
<p>Règlement délégué (UE) 2021/2304 de la Commission complétant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil par des règles relatives à la délivrance de certificats complémentaires attestant la non-utilisation d'antibiotiques dans la production biologique de produits animaux à des fins d'exportation.</p>	18/10/2021
<p>Règlement délégué (UE) 2021/1691 de la Commission du 12 juillet 2021 modifiant l'annexe II du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences en matière de tenue de registres pour les opérateurs de la production biologique.</p>	01/01/2022
<p>Règlement délégué (UE) 2021/1189 de la Commission complétant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la production et la commercialisation de matériel</p>	Version consolidée 20/07/2022

	ANNEXE PROGRAMME DE CERTIFICATION PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Identification	Version
		A_P_BIO_01/P	3 Page 3 / 4

de reproduction végétale de matériel hétérogène biologique de genres ou d'espèces particuliers.	
Règlement délégué (UE) 2022/474 de la Commission modifiant l'annexe II du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences spécifiques applicables à la production et à l'utilisation des plantules non biologiques, en conversion et biologiques ainsi que d'autre matériel de reproduction des végétaux.	17/01/2022
Règlement d'exécution (UE) 2023/2229 DE LA COMMISSION du 25 octobre 2023 modifiant et rectifiant le règlement d'exécution (UE) 2021/1165 de la Commission autorisant l'utilisation de certains produits et substances dans la production biologique et établissant la liste de ces produits et substances.	25/10/2023

2.2. Réglementation luxembourgeoise (Textes disponibles sur : <https://legilux.public.lu/>)

TEXTES APPLICABLES	VERSION/DATE DE PUBLICATION
Loi du 9 août 1971 concernant l'exécution et la sanction des décisions et des directives ainsi que la sanction des règlements des Communautés européennes en matière économique, technique, agricole, forestière, sociale et en matière de transports. - Mémorial A n° 59 de 1971, p. 1670 © Legilux	06/09/1971
Règlement grand-ducal du 1er décembre 1992 concernant le système de contrôle du mode de production biologique de produits agricoles ainsi que des indications se référant à ce mode de production et figurant sur les produits agricoles et les denrées alimentaires. - Mémorial A n° 92 de 1992, p. 2586 © Legilux	11/12/1992
Arrêté ministériel du 27 octobre 2000 fixant les indemnités revenant aux organismes privés effectuant des vérifications dans le cadre du règlement grand-ducal du 1er décembre 1992 concernant le système de contrôle du mode de production biologique de produits agricoles ainsi que des indications se référant à ce mode de production et figurant sur les produits agricoles et les denrées alimentaires. - Mémorial A n° 118 de 2000, p. 2698 © Legilux	24/11/2000
Arrêté ministériel du 31 janvier 2023 fixant les modalités de remboursement des frais de contrôle aux organismes privés effectuant des contrôles dans le cadre du règlement grand-ducal du 1er décembre 1992 concernant le système de contrôle du mode de production biologique de produits agricoles ainsi que des indications se référant à ce mode de production et figurant sur les produits agricoles et les denrées alimentaires. © Legilux	03/02/2023

	ANNEXE PROGRAMME DE CERTIFICATION PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Identification	Version
		A_P_BIO_01/P	3 Page 4 / 4

2.3. Procédure Luxbiocert

TEXTES APPLICABLES	VERSION/DATE DE PUBLICATION
Procédure P_BIO_01 : Processus de certification – Mode Production Biologique	Version 05
Procédure P_BIO_02 : Evaluation des risques pour les opérateurs actifs en agriculture biologique	Version 02
Procédure P_BIO_03 : Stratégie analytique dans le cadre du contrôle des opérateurs actifs en agriculture biologique	Version 03
Procédure P_BIO_04 : Evaluation de la conformité des opérateurs actifs en production biologique, gestion des manquements et catalogue des mesures	Version 03
Procédure P_QUA_07 : Gestion des plaintes et appels	Version 02
Annexe : Règles de référence à Luxbiocert et d'usage de la marque de certification Luxbiocert – pour les produits agricoles et alimentaires certifiés par Luxbiocert	Version 03

Dernière mise à jour :	16/12/2024
------------------------	------------